



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 447 en date du 02.08.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle <https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html> et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

- 1 – JOURNALISTE EN MAURITANIE – « Le blogueur Mohamed Mkhaitir libéré après près de six ans de détention »**
- 2 – JOURNALISTE/JOURNALISME – « Tous journalistes ? Quel journalisme ? »**
- 3 – LANGUE FRANCAISE EN ALGERIE – « Le Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF) a condamné la dernière décision du ministre de l'Enseignement supérieur de remplacer le français par l'anglais »**
- 4 – JOURNALISTE AU MEXIQUE – « Au Mexique, un septième journaliste a été tué depuis le début de l'année »**
- 5 – PRESSE AU TOGO – « La Société nationale des éditions du Togo (EDITOGO), éditrice de *Togo-Presse*, le quotidien national, en grève »**
- 6 – CARTES DE PRESSE AU BURUNDI – « Le Conseil National de la Communication (CNC) délivre la carte de presse aux professionnels des médias du Burundi »**
- 7 – MEDIAS EN FRANCE – « *Reworld Media* officiellement propriétaire de *Mondadori France* »**
- 8 – ACTUALITES GOUVERNEMENTALES – « Principales actualités dans les gouvernements dans les pays de la Francophonie en juillet 2019 »**

1 – BLOGUEUR EN MAURITANIE – « Le blogueur Mohamed Mkhaitir libéré après près de six ans de détention »

<https://rsf.org/fr/actualites/mauritanie-le-blogueur-mohamed-mkhaitir-libere-apres-pres-de-six-ans-de-detention>

Mardi 30 juillet 2019

Par RSF

Reporters sans frontières (RSF) est heureux d'annoncer la remise en liberté d'un blogueur mauritanien, initialement condamné à mort, plus de cinq ans et demi après son incarcération.



Mohamed Cheikh Ould Mohamed Mkhaitir a été remis en liberté à l'aube lundi 29 juillet. Contacté directement par RSF, il a remercié les organisations qui se sont mobilisées pour sa libération depuis près de 6 ans.

Le blogueur mauritanien avait initialement été arrêté en janvier 2014 à la suite d'un article publié sur Facebook dans lequel il dénonçait l'instrumentalisation de la religion pour justifier des pratiques discriminatoires sur la communauté des Forgerons à laquelle il appartient. Initialement condamné à la peine de mort pour apostasie en décembre 2014, sa peine avait finalement été commuée à deux ans de prison par la Cour d'appel de Nouadhibou en novembre 2017. Libérable depuis cette date, le blogueur était maintenu en détention sans accès ni à sa famille ni à ses avocats pour des "raisons de sécurité". Plusieurs manifestations appelant à son exécution avaient été organisées en marge de son procès.

"Sa libération est un immense soulagement après plus de cinq ans et demi de détention à l'isolement presque total, déclare Christophe Deloire, Secrétaire général de RSF. Pour un simple article publié sur un réseau social, il a vécu un véritable calvaire, en violation d'une décision de justice rendue par son propre pays. Ce blogueur était le plus ancien journaliste-citoyen détenu en Afrique francophone. RSF remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à cette libération".

Ces dernières semaines, le blogueur s'était repenti sur son compte Facebook et à la télévision, condition fixée pour sa libération après une rencontre début juillet entre le président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz et plusieurs dignitaires religieux. Le nouveau président et ancien ministre de la Défense Mohamed Ould Ghazouani sera officiellement investi jeudi prochain.

La libération de Mohamed Cheikh Ould Mohamed Mkhaitir est le résultat d'une grande mobilisation internationale à laquelle RSF a contribué aux côtés de plusieurs ONG et des avocats du blogueur. A deux reprises, RSF avait co-signé des lettres ouvertes adressées au président Mohamed Ould Abdel Aziz pour lui demander de mettre fin à la détention du blogueur.

Depuis 2016, la Mauritanie (94e sur 180 pays en 2019) a perdu 46 places au Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF, principalement en raison de la détention arbitraire de Mohamed Cheikh Ould Mohamed Mkhaitir. A l'exception de la Tanzanie aucun autre pays n'a enregistré une telle chute sur la même période.

2 – JOURNALISTE/JOURNALISME – « Tous journalistes ? Quel journalisme ? » **<https://blogs.mediapart.fr/mithra-nomadeblues/blog/300719/tous-journalistes-quel-journalisme-pean-plenel>**

Mardi 30 juillet 2019

PAR MITHRA-NOMADEBLUES

Au moment où certains hommes politiques voudraient réguler l'information, la question du journalisme aujourd'hui se pose. Quel journalisme ? (Péan / Plenel). Et puis, sur les réseaux sociaux, nous tous journalistes ?

TOUS JOURNALISTES

Jamais il n'y a eu autant de sources d'information. Jamais il n'y a eu autant de médias. Jamais il n'y a eu autant de journalistes. En vingt ans, l'internet, les chaînes de télévision tout-info puis les réseaux sociaux ont complètement bouleversé la manière dont on s'informe, la relation du pouvoir avec l'information, la hiérarchie des médias et le métier de journaliste.

Donald Trump aux Etats-Unis et Matteo Salvini en Italie fonctionnent en dénonçant les médias traditionnels et en organisant leurs propres circuits de communication. En France, les Gilets Jaunes et les controverses sur les violences policières ont révélé des systèmes d'information parallèles. Qui est journaliste ? Les mêmes droits et obligations s'appliquent-ils à ceux qui produisent une image, une vidéo ou un témoignage qu'ils mettent en ligne et aux salariés des grands médias établis ? Comment détermine-t-on la vérité si les faits ne sont plus reconnus comme le critère de base ? L'objectivité reste-t-elle un but à atteindre ? Doit-on imaginer un univers où deux réalités parallèles se côtoient, selon que l'on s'informe auprès des médias traditionnels ou dans des médias alternatifs ?

Quel journalisme ?

Péan / Plenel

Pierre Péan versus Edwy Plenel, journalisme d'enquête contre journalisme d'investigation ?

Pierre Péan, décédé le 25 juillet, opposait sa pratique à celle d'Edwy Plenel, accusé de jouer les procureurs. "Attendre sur son bureau les PV des juges, ce n'est pas de l'enquête, mais de la gestion de fuites." L'un des plus grands duels du journalisme.

Patrick Eveno Spécialiste de l'histoire des médias, Professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de l'Observatoire de la Déontologie de l'Information

En cette fin juillet 2019, les nécrologies et les hommages à Pierre Péan, décédé le 25 juillet, se sont succédé dans de nombreux médias. Dans plusieurs d'entre eux, encenser Pierre Péan a permis d'attaquer *Mediapart*, jugé coupable de révélations qui mettraient en péril la démocratie ou l'exercice du pouvoir.

Interviewé en 2014, Pierre Péan affirmait: "Ça fait des années que je m'évertue à répéter que je ne me reconnais pas sous le vocable de 'journaliste d'investigation'. 'Investigation', c'est la traduction d'une expression américaine policière. Je préfère le mot 'enquête'. Je me définirai plutôt comme un 'enquêteur d'initiative sur sujets sensibles'."

Il y opposait sa pratique à celle d'Edwy Plenel et de *Mediapart*: "Attendre sur son bureau les PV des juges, ce n'est pas ce que j'appelle de l'enquête, mais de la simple gestion de fuites."

Le journaliste devient un pion, rentrant dans les objectifs des uns et des autres, devenant l'outil de vengeance ou de stratégies judiciaires. Je revendique de prendre l'initiative, je ne suis pas un auxiliaire de justice, je n'ai pas besoin de la justice pour déterminer le sujet de mes enquêtes". En 2015, dans l'émission de la série "Duels", il était opposé à Edwy Plenel. L'un et l'autre développaient leur conception du journalisme.

Les méthodes de l'investigation

En dépit des efforts de Pierre Péan, l'expression "journalisme d'investigation" a pris le pas sur celle de journalisme d'enquête ou d'initiative personnelle. Les méthodes du genre journalistique "investigation" sont fréquemment remises en cause par ceux que les révélations dérangent, mais aussi par une partie de l'opinion publique. La pratique du feuilleton journalistique ou les interventions jugées intempestives d'Elise Lucet dans certaines enquêtes de *Cash investigation* sont parfois considérées comme du marketing de la révélation, qui privilégierait la forme au détriment du fond. Pourtant, elles constituent des moyens utiles à cette révélation. Ainsi, le feuilleton, outre qu'il fidélise la clientèle et fait vendre du papier, permet d'attendre les réactions, y compris de dénégation, de laisser la personne ou l'institution mise en cause s'enfermer et d'obtenir des confirmations par de nouvelles sources. *Mediapart* en a usé dans les affaires Bettencourt, Cahuzac ou De Rugy, mais *Le Canard enchaîné* ou *Le Monde* pratiquent aussi le feuilletonnage depuis longtemps, par exemple pour les diamants de Giscard, le Rainbow Warrior, François Fillon ou Alexandre Benalla.

Le marketing de l'investigation en télévision doit obligatoirement passer par l'image. Il faut que le téléspectateur puisse voir ce qui se manigance ou se dissimule. Cela explique les interventions dans des cénacles généralement fermés pour y faire entrer les caméras et montrer les réactions aux téléspectateurs. L'investigation ne peut exister sans une "mise en scène" qui capte l'attention du public.

Tout est affaire de sources

Le grand public, et certains hommes et femmes de pouvoir ou certaines institutions, croient fréquemment que les journalistes d'investigation visent une cible, qu'ils voudraient abattre. Rien de plus faux : dans l'immense majorité des enquêtes, les journalistes partent d'une source (témoignage, document ou autre), la vérifient, la recourent, la croisent avec d'autres sources, la valident en conférence de rédaction, afin de pouvoir tirer un fil puis un autre et de dérouler l'ensemble de la pelote...

Le grand public, et certains hommes et femmes de pouvoir ou certaines institutions, croient fréquemment que les journalistes d'investigation visent une cible, qu'ils voudraient abattre.

C'est pourquoi la protection de la confidentialité des sources des journalistes est essentielle au bon fonctionnement de la société démocratique. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) s'est prononcée à de multiples reprises sur cette question. Elle considère en effet la protection de la confidentialité des sources comme une "pierre angulaire" du journalisme (Arrêt Goodwin contre Royaume-Uni, 27 mars 1996) puisque "l'absence de cette protection dissuaderait le plus grand nombre de sources valables possédant des informations d'intérêt général de se confier à des journalistes". En 2007, la CEDH souligne que "le droit des journalistes de taire leurs sources ne saurait être considéré comme un simple privilège qui leur serait accordé ou retiré en fonction de la licéité ou de l'illicéité de leurs sources, mais comme un véritable attribut du droit à l'information".

Elle ajoute qu'il incombe à la presse d'être "le chien de garde de la démocratie", expression que l'on retrouve dans plusieurs arrêts (Handyside, Lingens, Goodwin, etc.).



Press Unit
Unité de la Presse

Fiche thématique – Protection des sources journalistiques

février 2019

Cette fiche ne lie pas la Cour et n'est pas exhaustive

Protection des sources journalistiques

Article 10 (liberté d'expression) de la [Convention européenne des droits de l'homme](#)

La Cour européenne des droits de l'homme a maintes fois souligné que l'article 10 de la Convention protège non seulement la substance et le contenu des informations et des idées, mais aussi les moyens par lesquels elles sont diffusées. La jurisprudence de la Cour accorde à la presse une protection extrêmement étendue, notamment ce qui concerne la confidentialité des sources journalistiques.

« La protection des sources journalistiques est l'une des pierres angulaires de la liberté de la presse (...). L'absence d'une telle protection pourrait dissuader les sources journalistiques d'aider la presse à informer le public sur des questions d'intérêt général. En conséquence, la presse pourrait être moins à même de jouer son rôle indispensable de « chien de garde » et son aptitude à fournir des informations précises et fiables pourrait s'en trouver amoindrie (...) [U]ne ordonnance de divulgation (...) ne saurait se concilier avec l'article 10 de la Convention que si elle se justifie par un impératif prépondérant d'intérêt public. » (*Goodwin c. Royaume-Uni*, arrêt du 27 mars 1996, § 39).

Journalistes contraints de révéler leurs sources / Défaut allégué de protection des sources journalistiques

[Goodwin c. Royaume-Uni](#)

27 mars 1996

Cette affaire portait sur une injonction faite à un journaliste travaillant pour *The Engineer* d'avoir à révéler l'identité de la personne qui lui avait fourni des informations sur les projets internes confidentiels d'une société.

C'est pourquoi les puissants ou les institutions qui souhaitent cacher des choses ou les dissimuler sous le manteau d'une communication contrôlée cherchent toujours à connaître les sources des journalistes. C'est aussi pourquoi certains confrères ou consœurs, journalistes eux-mêmes, demandent qu'on leur révèle les sources ou des preuves quand les révélations ne leur siéent pas : voir les affaires Cahuzac, Fillon, De Rugy et les réactions de quelques éditorialistes.

Toutefois, tous les journalistes d'investigation savent que les sources sont intéressées à la révélation, pour des raisons diverses, intérêt personnel, vengeance, recherche de notoriété ou autres. C'est alors à eux, et à leur rédaction, de maintenir la distance, de refuser l'instrumentalisation, de ne pas être prisonnier de leurs sources. Le fondateur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry, disait que "le journalisme c'est l'art de la distance et de la proximité".

L'apport de Pierre Péan

Pierre Péan revendiquait le "journalisme d'initiative individuelle", l'enquête contre l'investigation. Les enquêtes qu'il a menées dans les années 1970 et 1980 montrent qu'il a su révéler de nombreux secrets d'État. La plus célèbre est sans doute l'affaire des diamants offerts par Bokassa à Valéry Giscard d'Estaing, révélée en octobre 1979 dans *Le Canard Enchaîné*.

Ensuite viennent une série de livres publiés chez Fayard, dont les titres parlent d'eux-mêmes: "Les Deux Bombes, comment la France a donné la bombe à Israël et à l'Irak" (1982), "Affaires africaines" (1983) sur les réseaux mis en place par Jacques Foccart en Afrique, "V: enquête sur l'affaire des avions renifleurs et ses ramifications" (1984), "L'Argent noir: corruption et sous-développement" (1988), "L'Homme de l'ombre: éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la Ve République" (1990), "Le Mystérieux Docteur Martin", 1895-1969 (1993), ou, publié avec Christophe Nick, "TF1, un pouvoir" (1997).

Mais Pierre Péan était, comme les autres, tributaire de ses sources notamment de ses relations avec des proches de François Mitterrand et de Jacques Chirac et de certaines de ses relations africaines. Ainsi en 1982, lors de l'affaire des Irlandais de Vincennes, Pierre Péan adopte une attitude différente de celle d'Edwy Plenel: "Je me pose toujours la question: quel va être l'impact de ce que je vais dire? Exemple : l'affaire des Irlandais de Vincennes. J'avais le scoop, bien avant *Le Monde*. Je ne l'ai pas sorti car je pensais que cela pouvait avoir un risque sur la vie même de Bernard Jégat, un des acteurs de l'affaire"

(Entretien à *Figarovox*. Bernard Jégat avait dénoncé les supposés terroristes au capitaine Barril.).

Zineb Dryef et David Servenay, journalistes à *Rue89* posent ainsi une question: "Pierre Péan, un enquêteur au service du pouvoir ? "

Pierre Péan n'avait plus de carte de presse depuis 1987, car il ne publiait plus guère dans la presse et parce qu'il avait entamé un chemin solitaire. Or le journalisme est un artisanat qui se pratique en collectivité, au sein d'une rédaction et d'une entreprise. Ainsi, Bob Woodward et Carl Bernstein, les journalistes du *Washington Post* qui ont révélé l'affaire du Watergate, informaient régulièrement leur rédacteur en chef, Ben Bradlee, qui lui-même rendait compte des évolutions de l'enquête à la propriétaire du journal, Katharine Graham.

Au mitan des années 1990, Pierre Péan glisse graduellement vers des enquêtes orientées par des motifs personnels ou par des relations surprenantes, qui lui valent plusieurs polémiques. Ainsi, dans "Vol UT 772 : contre-enquête sur un attentat attribué à Kadhafi" (Stock, 1992), repris dans "Manipulations africaines : l'attentat contre le DC 10 d'UTA, 170 morts, qui sont les vrais coupables de l'attentat du vol UTA 772?" (Plon, 2001), il cherche à dédouaner la Libye de Kadhafi.

Avec "Une jeunesse française, François Mitterrand" (1934-1947) (Fayard, 1994), il revient avec tendresse et avec l'assentiment de Mitterrand sur le parcours sinueux du président en fin de vie. De même, avec "Chirac, l'Inconnu de l'Élysée" (Fayard, 2007).

Inversement, il attaque frontalement ceux qu'il considère comme ses ennemis, les thuriféraires du mondialisme ou les contempteurs de François Mitterrand. "Le Monde selon K., une biographie critique de Bernard Kouchner" (Fayard, 2009), "La Face cachée du Monde, du contre-pouvoir aux abus de pouvoir", écrit avec Philippe Cohen (Mille et une nuits, 2003), et "Noires fureurs, blancs menteurs : Rwanda, 1990-1994" (Mille et une nuits, 2005), reflètent des partis-pris et des combats individuels.

Son "enquête" sur le génocide des Tutsis lui vaut même d'être taxé de révisionnisme.

Le fondateur du Monde, Hubert Beuve-Méry, disait que "le journalisme c'est l'art de la distance et de la proximité".

C'est au cours de cette période que la séparation des deux branches du journalisme d'investigation devient patente. Sur l'autre versant, Edwy Plenel et *Mediapart* sont accusés de jouer les procureurs, d'être des auxiliaires de police, d'attaquer des hommes plus que des systèmes, de livrer des noms et des réputations "aux chiens" ("Toutes les explications du monde [sous-entendu du journal *Le Monde*] ne justifieront pas qu'on ait pu livrer aux chiens l'honneur d'un homme, et finalement sa vie, au prix d'un double manquement de ses accusateurs aux lois fondamentales de notre République, celles qui protègent la dignité et la liberté de chacun d'entre nous."

Discours de François Mitterrand lors des obsèques de Pierre Bérégovoy le 4 mai 1993.). Leurs méthodes sont dénoncées comme étant celles d'inquisiteurs et de moralisateurs. Et parce que Pierre Péan était bon vivant et jovial, quoique taiseux, alors qu'Edwy Plenel est prolix et plus sec, les commentateurs rejouent Danton contre Robespierre, celui qui connaît la vie contre l'idéologue.

Pourtant, l'un n'existerait pas sans l'autre et la Révolution française n'aurait pas eu le même cours sans l'un ou l'autre.

Pour l'observateur des médias, ces deux branches du journalisme d'enquête et d'investigation sont également nécessaires : elles se complètent et se nourrissent l'une l'autre. Surtout, elles alimentent le pluralisme et le débat démocratique. Car l'important dans une société démocratique, c'est la révélation des scandales, des affaires, des manipulations, des tricheries et des conflits d'intérêts. Qu'elle soit le résultat d'un journalisme d'enquête ou d'un journalisme d'investigation, qu'elle vienne d'une initiative personnelle ou d'une collectivité rédactionnelle, qu'elle provienne d'un témoin ou d'un document, la révélation est essentielle au bon fonctionnement de la démocratie qui repose sur le droit du public à être informé. Et Pierre Péan, comme Edwy Plenel, ont tous deux participé à la révélation de "faces cachées". Pour le public, pour la démocratie, c'est là l'essentiel.

Cette tribune a été initialement publiée *sur le site The Conversation* :

https://theconversation.com/pierre-pean-edwy-plenel-journalisme-denquete-contre-journalisme-dinvestigation-121132?utm_source=twitter&utm_medium=twitterbutton

https://www.huffingtonpost.fr/entry/pierre-pean-versus-edwy-plenel-journalisme-denquete-contre-journalisme-dinvestigation_fr_5d3f007fe4b01d8c977edee4

Et puis, sur les réseaux sociaux, nous tous journalistes ?

« On peut même imaginer une société (mais c'est la nôtre) qui développerait de façon gigantesque les sources d'information en encourageant, d'autre part, la confusion générale, la publication du n'importe quoi, toutes les variantes de psychoses, de mélancolies, de névroses. Une société hypersophistiquée et pratiquement illettrée. »
(Sollers)



3 – LANGUE FRANCAISE EN ALGERIE – « Le Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF) a condamné la dernière décision du ministre de l'Enseignement supérieur de remplacer le français par l'anglais »

<https://www.observalgerie.com/international/france/algerie-remplacer-francais-anglais-cermf-condamne/>

Mercredi 24 juillet 2019

Le Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF) a condamné la dernière décision du ministre de l'Enseignement supérieur de remplacer le français par l'anglais, dans un communiqué rendu public hier mardi 23 juillet et signé par son président Ilyes Zouari.

Le CERMF a réagi à la décision du ministre de l'Enseignement supérieur consistant à remplacer la langue française par l'anglais au niveau de l'Université algérienne. Il considère que le sondage réalisé par le ministère est un bricolage « ne respectant pas les règles élémentaires en la matière, sur la place du français à l'université ».

Il ajoute que le contexte actuel n'est pas favorable à ce genre de réformes et que les priorités sont d'ordre économique et diplomatique. Pour le président du CERMF, l'Algérie traverse une « une période cruciale de l'histoire de ce grand pays arabo-berbéro-francophone frère, qui a surtout besoin de réformes courageuses et profondes de son modèle économique, ainsi que d'une redéfinition de ses priorités en matière de politique étrangère ».

La décision du remplacement du français peut être désastreuse

Le CERMF explique que « l'apprentissage de différentes langues étrangères est toujours souhaitable. Nous rappelons que la remise en cause, ouvertement voulue par certains responsables politiques, du statut de première langue étrangère accordé au français en Algérie, et donc du caractère francophone du pays, est de nature à nuire gravement aux intérêts supérieurs de celui-ci et du peuple algérien ».

Le Centre signale que les arrière-pensées de la décision peuvent gravement nuire à l'Algérie. Ilyes Zouari énumère les conséquences qui peuvent en découler, notamment « en coupant l'Algérie de son environnement immédiat, à savoir le reste du Maghreb et plus globalement l'Afrique francophone, vaste ensemble en plein essor économique et démographique, et présentant de nombreuses opportunités ».

Il met en garde contre l'éloignement de l'Algérie « de ses alliés traditionnels et historiques, par une érosion progressive, mais certaine des relations amicales, voire fraternelles, liant historiquement le pays à d'autres ayant aussi le français en partage, au nord comme au sud du Monde francophone ».

L'Algérie se rapproche des pays arabo-anglophones du Moyen-Orient et de leur culture

Le CERMF fait rappeler « des relations particulièrement étroites qu'il serait impossible de rebâtir. Le Centre signale que les arrière-pensées de la décision peuvent gravement nuire à l'Algérie. Ilyes Zouari énumère les conséquences qui peuvent en découler, notamment « en coupant l'Algérie de son environnement immédiat, à savoir le reste du Maghreb et plus globalement l'Afrique francophone, vaste ensemble en plein essor économique et démographique, et présentant de nombreuses opportunités ».

Il met en garde contre l'éloignement de l'Algérie « de ses alliés traditionnels et historiques, par une érosion progressive, mais certaine des relations amicales, voire fraternelles, liant historiquement le pays à d'autres ayant aussi le français en partage, au nord comme au sud du Monde francophone ».

Le français n'est pas la raison de l'échec du modèle algérien

« Le français n'a jamais été un frein au développement d'un pays. »

Pour finir, le CERMF signale que la langue française n'est pas la raison de l'échec du modèle algérien, il explique « avec force, études à l'appui et face à une propagande mensongère et assez régulière, que le français n'a jamais été un frein au développement d'un pays l'ayant en partage, du moment que celui-ci décide de mener une politique efficace et de s'engager sur la voie de la bonne gouvernance ».

Les atouts de la langue française

Le CERMF souligne les points forts dont dispose la langue française, surtout dans le contexte algérien ; le français étant la langue « de la partie la plus dynamique du continent africain, à savoir l'Afrique francophone. Un vaste ensemble, plus de trois fois plus étendu que l'Union européenne tout entière, rassemblant 25 pays et désormais plus de 420 millions d'habitants, et qui devrait dépasser les 800 millions d'habitants en 2050 ».

Le Centre fait aussi référence à la place de cette langue dans d'autres pays, le français étant « la langue de la vaste et dynamique province du Québec, haut lieu de la créativité et de la haute technologie, et qui affiche notamment un taux de chômage régulièrement inférieur à celui du reste anglophone du Canada (4,9 % en juin 2019, contre 5,6 % dans le reste du Canada), et dont la capitale politique, Québec, est la ville ayant le taux de chômage le plus bas du pays (2,4 % en juin 2019) ».

Il rappelle aussi que le français est la langue de la « deuxième puissance mondiale après les États-Unis, en combinant l'ensemble des critères de puissance : Économie, capacités militaires, poids géopolitique, influence culturelle, ou encore la géographie (grâce notamment à son territoire maritime, le deuxième plus vaste du globe, grand comme plus de quatre fois l'Algérie et réparti sur trois océans) ».

Le CERMF conclut sur la nécessité de tourner la page du conflit algéro-français hérité de l'ère de la colonisation.

Il insiste sur l'instrumentalisation politicienne des haines anciennes : « il est désormais temps de tourner cette longue page de l'histoire algérienne, marquée par des responsables politiques ne plaçant pas toujours l'intérêt supérieur du pays au sommet de leurs priorités, et faisant régulièrement diversion afin d'éviter d'avoir à traiter ses véritables difficultés ».

4 – JOURNALISTE AU MEXIQUE – « Au Mexique, un septième journaliste a été tué depuis le début de l'année »

https://www.francetvinfo.fr/monde/ameriques/au-mexique-un-septieme-journaliste-a-ete-tue-depuis-le-debut-de-l-annee_3558727.html

Mercredi 31 juillet 2019

Le pays fait partie des plus dangereux pour la presse, avec des violences liées au trafic de drogue et à la corruption politique.

Un journaliste a été découvert mort, mardi 30 juillet, dans le coffre d'une voiture abandonnée dans l'Etat de Morelos, dans le centre du Mexique, selon les autorités. C'est le septième journaliste tué depuis le début de l'année.

Le corps de **Rogelio Barragan**, directeur du site GuerreroAlInstante.com, a été découvert avec *"des blessures au visage et une blessure dans la zone du cerveau"*, a annoncé le bureau du procureur de l'Etat de Morelos sans fournir d'autres précisions.

100 journalistes tués depuis 2000

Le journaliste avait plus de dix ans d'expérience, a souligné Reporters Sans Frontières (RSF). *"Nous continuerons à enquêter davantage pour nous assurer que son assassinat est lié à son travail"*, a déclaré Balbina Flores, la directrice de RSF au Mexique.

Le Mexique fait partie des pays les plus dangereux pour la presse, avec plus de 100 journalistes tués depuis 2000 sur fond de violences liées au trafic de drogue et à la corruption politique. En 2018, dix journalistes avaient été assassinés dans différentes régions du pays. La plupart de ces crimes restent impunis.

5 – PRESSE AU TOGO – « La Société nationale des éditions du Togo (EDITOGO), éditrice de *Togo-Presse*, le quotidien national, en grève » <https://www.icilome.com/actualites/869807/la-societe-editogo-sera-paralysee-du-6-au-8-aout>

Mercredi 31 juillet 2019

La société EDITOGO sera paralysée du 6 au 8 août.

Le personnel de la Société nationale des éditions du Togo (EDITOGO), éditrice de Togo-Presse, le quotidien national, sera en grève de trois jours à compter du mardi 6 août prochain.

Grogne

C'est ce qu'indique le préavis de grève de 72 heures déposé sur la table de qui de droit. Le mécontentement des agents de cette société parapublique ne datent pas d'aujourd'hui.

Signe de leur désarroi, il y a 4 ans, alors que **les assises de l'Union de la presse francophone (UPF) se tenaient à Lomé**, ils ont observé une opération « sans presse » qui privait la population de journaux dans la matinée. De temps en temps, ils manifestent leur ras-le-bol.

Les revendications signifiées à l'employeur depuis le début restent les mêmes : la revalorisation salariale, les primes pharmaceutiques, le paiement des primes forfaitaires du gouvernement à tous les agents...

Un tout-puissant directeur

Face à la plateforme revendicative des employés, le Directeur de l'EDITOGO, admis à la retraite depuis deux décennies, reste inflexible. Rémy Assih Banafey reste imperturbable. Il a notamment interdit la tenue des réunions syndicales et donne l'impression de ne pas être préoccupés de tout ce qui se passe dans la boîte qu'il dirige, « d'une main de fer », selon ses détracteurs.

Les différents ministres de tutelle qui se sont succédé n'ont jamais réussi à trouver une solution aux revendications du personnel de l'EDITOGO. Malgré leurs discours de bonnes intentions.



6 – CARTES DE PRESSE AU BURUNDI – « Le Conseil National de la Communication (CNC) délivre la carte de presse aux professionnels des médias du Burundi »
<http://burundi-agnews.org/institutions/burundi-media-le-cnc-delivre-la-carte-de-presse-aux-journalistes/>

Mardi 30 juillet 2019

Le Conseil National de la Communication (CNC) délivre la carte de presse aux journalistes.

Dans le cadre de la Politique Intérieure, Mediatique des Burundi, M. BANKUMUKUNZI Nestor, président du Conseil National de la Communication (CNC) a délivré la carte de presse aux professionnels des médias du Burundi, lors de la présentation de son rapport annuel d'activités 2018-2019.

Au Burundi, la carte de presse va permettre de protéger le métier parce que les détenteurs de ces cartes seront reconnus comme les seuls vrais journalistes burundais.



7 – MEDIAS EN FRANCE – « Reworld Media officiellement propriétaire de Mondadori France »

<https://www.cbnews.fr/medias/image-reworld-media-officiellement-proprietaire-mondadori-france-45299>

Mercredi 31 juillet 2019

Par Thierry Wojciak

C'est fait. Quasiment un an après son annonce officielle en septembre 2018, le groupe Reworld Media* met la main sur 100% du capital de Mondadori France*, valorisé à hauteur de 70 millions €, auxquels s'ajouterait un gain éventuel de 5 millions d'euros, en fonction des performances opérationnelles futures de Reworld Media en 2020.

Le groupe présidé par Pascal Chevalier a en effet obtenu, selon un communiqué mercredi, « les accords nécessaires et réuni les conditions prévues aux termes du protocole d'accord communiqués le 19 avril 2019 ». A savoir, d'abord, l'autorisation de l'Autorité de la concurrence, à la condition de céder un titre de presse automobile. Ensuite, l'approbation par l'assemblée générale de Reworld Media, qui s'est tenue le 29 juillet, de l'apport en nature à Reworld Media d'une partie du capital de Mondadori France et « l'émission de 3 558 718 actions Reworld Media en rémunération de l'Apport », toujours selon ce communiqué, qui seraient souscrites par la maison-mère italienne de Mondadori France, soit de 8 à 10% du capital. Et l'obtention par Reworld Media d'un financement bancaire pour un montant total de 93,3 M€.

Un nouvel ensemble à 483 millions €

Avec ce rachat, Reworld Media peut ainsi se revendiquer « 1er groupe de presse magazine français » avec « plus de 50 marques média » print et numérique, et afficher « plus de 1 100 collaborateurs répartis dans 11 pays ». Le nouvel ensemble pèse un chiffre d'affaires annuel global de 483 millions € et un EBITDA de 37,2 M€ (compte non tenu des éléments non récurrents et en données pro forma établies sur la base des comptes clos au 31 décembre 2018 de chacune des sociétés). Reworld Media apporte ainsi « son savoir-faire dans la digitalisation, la création de nouveaux revenus et le développement des audiences (...) et Mondadori France apporte la puissance de ses marques média, ses compétences éditoriales ainsi que sa forte expertise des activités magazine », conclut-il.

Pourtant, du côté de l'intersyndicale de Mondadori France, on ne cachait pas le 11 juillet dernier sa satisfaction en pensant avoir gagné « quelques mois » de répit. Le Tribunal de grande instance de Nanterre, saisi par le Comité social économique (CSE) de Mondadori France, avait « reconnu les lacunes de l'information des instances représentatives du personnel sur le projet de vente, ainsi empêchées de remplir (ses) prérogatives », avait-il indiqué dans un attendu. Et avait enjoint la filiale du groupe italien à « ouvrir une information-consultation sur les orientations stratégiques sous 8 jours », sous peine d'astreinte de 50 000 euros par jour de retard. Une information-consultation doit se faire « avant toute remise valable d'un avis sur le projet de cession et toute saisine régulière de l'autorité de la concurrence », rappelait-il alors.

* : Reworld Media compte parmi ses titres *marie france, Be, Le Journal de la Maison, Maison&Travaux, Gourmand, Auto Moto et Télé Magazine.*

** : Mondadori en France édite notamment *Auto Plus, Pleine Vie, Top Santé, Biba, Grazia, Closer, Télé Star, Le Chasseur Français* ou encore *Science et Vie, etc.*

8 – ACTUALITES GOUVERNEMENTALES – « Principales actualités dans les gouvernements dans les pays de la Francophonie en juillet 2019 »

Vendredi 2 août 2019

Par Régine Lefèvre

JUILLET 2019

- **ROUMANIE – 30.07.2019** - démission du ministre de l'Intérieur roumain après le meurtre d'adolescentes
- **MAURITANIE – 26.07.2019** – le ministre de la Santé, Kane Boubacar, est nommé ambassadeur de Mauritanie en Espagne. Le ministre de l'Équipement et des Transports assure les fonctions du ministre de la Santé.
- **R. TCHEQUE – 25.07.2019** - après refusé le limogeage d'Antonín Staněk à plusieurs reprises, le président tchèque Miloš Zeman va finalement relever le ministre de la Culture de ses fonctions au 31 juillet
- **TUNISIE – 25.07.2019** – décès du Président de la République Béji Caid Essebsi. Le chef du Parlement, Mohammed Ennaceur, a été intronisé jeudi président par intérim jusqu'à fin octobre
- **MADAGASCAR – 25.07.2019** – formation du nouveau gouvernement
Les 22 membres du nouveau gouvernement malgache :
http://french.china.org.cn/foreign/txt/2019-07/25/content_75028986.htm
- **HAITI – 24.07.2019** – formation d'un nouveau gouvernement paritaire
Les 18 membres du gouvernement haïtien :
http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=32890
- **HAITI – 22.07.2019** - Le président Jovenel Moïse nomme Fritz-William Michel comme Premier ministre pour succéder à Jean-Michel Lapin qui a démissionné
- **CONGO RD – 22.07.2019** – démission du ministre de la Santé, Dr Oly Ilunga
- **UKRAINE – 21.07.2019** – élections législatives - Le parti du président ukrainien Volodimir Zelenski, a remporté les élections législatives
- **MADAGASCAR – 19.07.2019** - Christian Ntsay à nouveau nommé Premier Ministre
- **MADAGASCAR – 18.07.2019** - démission du Gouvernement Christian Ntsay. Le Président Andry Rajoelina va opérer un remaniement.
- **FRANCE – 16.07.2019** – démission du ministre de la Transition écologique, François de Rugy remplacé par Elisabeth Borne, actuelle ministre des Transports
- **LITUANIE – 12.07.2019** - Gitanas Nausėda, élu en mai à la présidence lituanienne, a prêté serment
- **THAÏLANDE – 10.07 2019** - nouveau gouvernement officiellement annoncé
Liste des 36 ministres thaïlandais :
<https://www.thaïlande-fr.com/politique/87750-la-thaïlande-a-un-nouveau-gouvernement>

- **MEXIQUE - 09.07.2019** – démission du ministre des Finances, Carlos Urzua remplacé par Arturo Herrera, jusqu'alors son ministre délégué
 - **GRECE – 08.07.2019** - Kyriakos Mitsotakis est nommé Premier ministre par le président de la République Prokópis Pavlópoulos qui a formé son gouvernement
Liste des 51 membres du nouveau gouvernement grec
<https://www.thenationalherald.com/253026/the-composition-of-the-new-greek-government-was-announced/>
 - **LETTONIE – 08.07.2019** – investiture du nouveau président de la république, Egils Levits
 - **GRECE – 07.07.2019** – élections législatives - Les conservateurs de Nouvelle Démocratie (ND) sont arrivés en tête des élections législatives organisées dimanche en Grèce avec 39,8% des suffrages
 - **BELGIQUE – 03.07.2019** – le Premier ministre Charles Michel est nommé président du Conseil européen à dater du 1^{er} décembre prochain
 - **GUINEE-BISSAU – 03.07.2019** – formation d'un nouveau gouvernement de 31 membres
Liste des 31 membres du nouveau gouvernement bissau-guinéen :
<http://apanews.net/fr/news/formation-dun-nouveau-gouvernement-en-guinee-bissau/>
 - **MADAGASCAR – 02.07.2019** - Andry Rajoelina disposera d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. La Haute-Cour constitutionnelle a confirmé les résultats des législatives du 27 mai et rejeté presque les 680 déposées par l'opposition
 - **BELGIQUE – 02.07.2019 – remaniement ministériel fédéral** - la démission de Monsieur Kris Peeters été acceptée et la répartition des compétences de deux membres du gouvernement a été modifiée.
 - Monsieur Koen Geens devient Vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des Bâtiments
 - Monsieur Wouter Beke devient ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
- Liste des membres du gouvernement fédéral de la Belgique :**
https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/autorites_federales/gouvernement_federal/composition_gouvernement
- **MONTENEGRO – 01.07.2019** – Momir Bulatović, ancien président du Monténégro, allié puis rival de Milo Đukanović, est décédé
 - **GUINEE-BISSAU – 01.07.2019** - Le mandat du président José Mario Vaz a expiré le 23 juin, et le pays est depuis en affaires courantes jusqu'à l'élection présidentielle prévue le 24 novembre- les députés de la majorité ont adopté une résolution autorisant le président du Parlement, Cipriano Cassama, à assurer « l'intérim » du président Vaz. Aristides Gomes, déjà en fonction depuis le printemps 2018, a finalement été désigné comme Premier ministre
 - **MAURITANIE – 01.07.2019** - Mohamed Cheikh El-Ghazouani a été officiellement élu au premier tour président de Mauritanie par le Conseil constitutionnel, qui a rejeté les recours de ses adversaires de l'opposition pour "insuffisance de preuves"